

LA CASSE DE LA PROFESSION DE PSYCHOLOGUE

Après la dévalorisation et la paramédicalisation des psychologues dans le dispositif MonPsy

Après une flopée d'arrêtés et décrets réduisant les psychologues à une fonction technique

Après l'arrêté du 10 mars 2021 imposant des méthodes sans justifications scientifiques

Après la suppression de l'inscription ADELI pour les RPPS (Annuaire Santé des professionnels de santé)

Après la déqualification de la formation des psychologues et le blocage de leurs rémunérations

Après des rapports (IGAS, Cour des Comptes, etc.) et le scandaleux Rapport de l'Académie Nationale de Médecine (Psychothérapies : une nécessaire organisation de l'offre).

La politique ministérielle poursuit la même logique :

Une allégeance annoncée au Monopole médical : des psychologues assignés à devenir professionnels de la santé sans prise en compte de la souffrance psychique des personnes reçues.

**« Cela se traduira aussi par la reconnaissance de la profession de psychologue clinicien comme une profession de santé à part entière. Nous créerons les conditions d'un choc d'attractivité et de formation pour les professionnels de la psychiatrie et de la santé mentale. »
in Doctissimo 05/04/2022**

Une mise au pas des psychologues réduits à n'être que des exécutants de la décision médicale.
Une médicalisation abusive de la souffrance psychique et du mal-être social.
Un déni des qualifications des psychologues et de leur formation.

MonPsy : un effet d'annonce

1. 0,5 % de la population concernée, guère plus de 2 % à terme.
2. Un recrutement sans garantie de la qualification des professionnels.
3. Une psychologie Low-cost, distribuée au compte-goutte, présentée comme une avancée.
4. Un accompagnement peu coûteux avec des professionnels précarisés et des psychothérapies pour ceux pouvant se fournir les services de psychologues hautement qualifiés : deux vitesses.
5. Une externalisation du Service Public et une éradication des institutions qui assuraient des consultations gratuites, voire anonymes, à toute personne en difficulté psychologique.
6. Un tarissement des recrutements de psychologues qualifiés en poste salarié.